le Céteau

N°8 / Été 2010

Magazine municipal d'information de Pont de Buis lès Quimerc'h

Dossier

Le budget

Zoom sur...

Enfance : une politique à l'écoute des parents

Sommaire

Sommaire 2

Édito 2

Vie de la commune
Du changement chez les adjoints au maire 3

Dossier :
Le budget 4

Zoom sur…
Enfance : une politique à l'écoute des parents 7

Culture & Patrimoine
Le Champ de tir 10

Vie de la commune
Animations communales 11

Informations pratiques 12

LE CÉTEAU N°8
ÉTÉ 2010

Directeur de la publication :
Roger Mellouët

Rédaction :
Commission communication

Crédit photos :
Phovoir,
Agnès Cochennec (pour le Télégramme),
Michel Coadour (pour le Ouest-France),
mairie de Pont de Buis lès Quimerc'h

Réalisation :
GéDéZ'ailes Créations

Impression :
Cloître Imprimeur

PEFC
Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement chez un imprimeur disposant de la chaîne de contrôle.

Mesdames, Messieurs,

Notre commune a fait front face à la crise. Avec la détermination et la volonté d'aller de l'avant de chacun, elle continue à s'équiper, à voir des nouveaux commerces s'installer. Une supérette grand'rue, un kebab rue de Quimper ont récemment ouvert, preuve de l'optimisme des commerçants en l'avenir.

La Municipalité n'est pas en reste, elle qui a signé avec l'Etat une série de travaux qui s'inscrivaient dans le plan de relance de l'économie. Certains sont achevés, les travaux sur les routes et les écoles par exemple, d'autres sont en cours et en bonne voie comme la nouvelle station d'épuration alors que la Maison de l'Enfance, de la Famille et de l'Emploi subît quelques retards dus à des erreurs techniques.

Nous conservons toutefois l'espoir de voir tous ces travaux achevés pour la fin de l'année.

Des investissements de cette importance ne sont pas nécessaires chaque année, d'autant que l'incertitude règne sur nos finances locales. La suppression de la Taxe Professionnelle affecte les communes qui, comme la notre, hébergent des activités industrielles, laissant présager une stagnation voir une diminution de nos recettes fiscales, d'autant que le gouvernement vient d'annoncer un gel de ses dotations. Il nous est donc difficile de nous projeter vers le futur.

Contentons nous donc de gérer année par année, en fonction de notre budget, avant que les choses ne se stabilisent et que nous puissions avoir une meilleure vision de notre avenir.

D'autant plus que pour cette année encore, nous pouvons continuer à investir et à équiper notre commune dans un souci du bien-être de chacun.

Passez un bel été, même si pour cela encore, il nous faut être optimiste après le long hiver que nous avons connu.

Le Maire,
Roger Mellouët

> Du changement chez les adjoints au maire

Deux ans après les dernières élections municipales et conformément aux engagements pris en mars 2008, le conseil municipal du 6 mai dernier a entériné les démissions aux postes d'adjoints d'Alain Le Bloch et de Jean-Claude Morvan.

Alain Le Bloch, candidat en 1989, élu en 1995, puis en 2001 et 2008, adjoint depuis sa première élection, a toujours su faire preuve d'une grande disponibilité.

Homme convivial, à l'écoute des demandes de chacun, il a acquis une grande compétence dans le domaine de la voirie. C'est ainsi qu'il a pris la présidence du syndicat de voirie du Faou, ce à quoi ne le prédisposait pourtant pas sa carrière à la SNCF.

Egalement retraité de la SNCF, Jean-Claude Morvan nous a rejoint en 2001 avant d'être réélu en 2008. Dès son arrivée à la municipalité, il s'est investi dans nombre de missions prenant la responsabilité de l'environnement pendant son 1er mandat et ensuite des relations avec les écoles et de la politique enfance de la commune à partir de 2008. Conseiller communautaire de 2001 à 2008, il a représenté la municipalité au Syndicat mixte de l'Aulne et au Sivu de Châteaulin, qui a en charge la construction du nouveau centre de secours. Très présent à la mairie et sur la commune, il a été un adjoint à plein temps.

Les nouveaux adjoints

Michel Coadour est un pont de buisien de toujours. Depuis 54 ans, il vit dans la commune et, depuis son plus jeune âge, participe activement à la vie locale qu'il relate chaque jour et depuis de nombreuses années dans son journal. Il aura en charge la commission « écoles, enfance, communication ».

Pascal Prigent représente, quant à lui, les nouveaux arrivés de la commune. Installé dans le lotissement du Manoir, ce passionné d'histoire âgé de 39 ans met son dynamisme au service du développement durable. Il prend donc en charge la commission « développement durable en relation avec les écoles et le monde économique ».

Les adjoints sont désormais les suivants :

Commission bâtiments communaux et urbanisme
Président : Roger MELLOUËT
Vice président : Daniel GERVOT

Commission accessibilité des espaces publics, réseaux et voirie
Président : Roger MELLOUËT
Vice président : André LE GALL

Commission finances et personnel
Président : Roger MELLOUËT

Commission affaires sociales
Président : Roger MELLOUËT
Vice présidente : Chantal GARREC

Commission écoles, enfance, communication
Président : Roger MELLOUËT
Vice président : Michel COADOUR

Commission développement durable en relation avec les écoles et le monde économique
Président : Roger MELLOUËT
Vice président : Pascal PRIGENT

Commission vie associative, animation, histoire et patrimoine
Président : Roger MELLOUËT
Vice-présidente : Ernestine GUILLERM

Le budget

C'est avec détermination mais aussi vigilance compte tenu des aléas de la conjoncture économique et des évolutions de la fiscalité, que nous continuons à mettre en œuvre nos programmes d'équipement et de travaux. Voici par rubriques les opérations que nous voulons réaliser cette année.

> L'enfance et les écoles

Ce sont 890 000 euros qui sont consacrés cette année aux écoles et à l'enfance. La Maison de l'Enfance, de la Famille et de l'Emploi monopolise la plus grande partie de ce budget puisque 800 000 euros y ont été inscrits en complément des 478 216 euros déjà dévolus à cette opération lors des années précédentes.

A ceux là, il faut ajouter 40 000 euros qui vont nous permettre de réaliser l'extension et la mise aux normes de la cuisine de la cantine des écoles de Pont-De-Buis (déjà 60 000 euros inscrits sur cette opération en 2009).

Le remplacement de fenêtres à l'école élémentaire Lucie Aubrac ainsi qu'à la cantine de Quimerc'h, des travaux au local « jeunes » complètent la liste des investissements en la matière.

> La voirie

Une fois de plus un des grands postes du budget : 505 000 euros sont consacrés à l'amélioration de l'éclairage public de nos rues et routes. Outre des travaux d'entretien courant, la commission a retenu la rue de la promenade (de la rue de Quimper à la rue Jacques Brel), la rue de la Fontaine, la rue du Squiriou Huella, la route de Lanvélé (entre le giratoire et la rue du Drénit), la rue de la victoire, la rue du Drénit (entre les rues de Quimper et Max Jacob).

Toutes ces rues seront désormais enrobées, ce qui explique le coût, mais présente l'avantage de nous garantir une longévité plus grande de la voirie.

Enfin, 201 000 euros sont consacrés au lotissement des Hauts de la Douffine pour l'achèvement de la voirie et de l'éclairage public puisque les travaux de construction des habitations sont pratiquement terminés.

> L'eau et l'assainissement

L'achèvement des travaux de la station d'épuration nécessite un apport supplémentaire de 173 000 euros s'ajoutant aux 1 125 000 euros déjà budgétés les années précédentes. Les études pour réaliser le réseau d'assainissement ainsi que le remplacement de la conduite d'eau potable vers Quimerc'h ont été évalués à 50 000 euros.

> L'environnement et le cadre de vie

120 700 euros vont être consacrés à ce programme cette année.

Ils sont justifiés par la nécessité de remplacer la débroussailleuse-élagueuse montée sur le tracteur Valtra, machine permettant un entretien régulier des talus.

Sur cette enveloppe financière, une tondeuse/désherbeuse-balayeuse sera également achetée, renforçant nos capacités d'entretien des pelouses et nous permettant aussi de nettoyer au mieux les caniveaux de nos rues.

L'achat de jeux, bancs, poubelles complète ce budget qui comprend également des études pour la chaudière bois.

> Bâtiment

Ce sont les interventions habituelles d'entretien sur notre patrimoine. 81 500 euros leur sont consacrés, pour les mairies, (celle de Quimerc'h a été rénovée sur ce programme), pour le columbarium du cimetière de Quimerc'h et des travaux au cimetière de Pont-De-Buis, pour la démolition de la salle des fêtes de Logonna, pour la M.P.T. de Pont-De-Buis.

Enfin à Kerval des investissements ont été prévus à hauteur de 45 000 euros pour des travaux de peinture, de réfection de sol et de renouvellement de matériel informatique.

D'autre part nous avons affecté un budget important (382 000 euros) à la constitution de réserves foncières nous permettant d'offrir dans l'avenir des possibilités d'installation aux jeunes ou moins jeunes qui choisiraient de rester ou de venir habiter sur notre commune.

Entretenir notre patrimoine, mieux équiper notre commune, préparer l'avenir, telles sont les préoccupations de l'équipe municipale traduites ici par les budgets que nous vous avons présentés.

> Le plan de relance

Nous nous étions engagés en 2009 dans le plan de relance de l'économie initié par le gouvernement. Nous devions réaliser des dépenses d'investissement au minimum supérieur à un euro au montant de dépenses d'investissement de 1 618 392 euros (moyenne de 4 précédentes années).

Durant l'exercice 2009,
les mandatements s'élèvent à :

Budget Général .....1 923 740,04 euros t.t.c.
Budget de l'Eau ..... 157 385,94 euros t.t.c.
Budget de l'Assainissement .....112 980,25 euros h.t.
Soit .....2 194 106,23 euros.

Engagement respecté donc, mais qui ne sera pas sans lendemain puisque nous avons inscrit 1 789 970 euros en investissement cette année.

La totalité de cette somme ne sera pas engagée cette année puisque les investissements les plus importants s'étalent sur 2 ou 3 années. Mais nous avons la volonté de continuer nos investissements, autant que faire se peut, et ainsi contribuer à donner aux entreprises finistériennes la possibilité de maintenir leurs emplois.

> Présentation comptable du budget 2010

Les budgets	investissement	fonctionnement
Budget général	3 628 460 €	3 920 788 €
Budget annexe assainissement	1 401 486 €	233 886 €
Budget annexe eau	393 951 €	195 993 €
Budget annexe RPA		145 125 €
Budget annexe lotissement les hauts de la Douffine		176 885 €
Budget annexe SPANC		24 561 €
Total	**5 423 897 €**	**4 697 238 €**

> Vote des différentes taxes

Pont de Buis lès Quimerc'h - 2010			Taux moyens communaux 2009	
	Taux en %	Produit correspondant prévisionnel	national	départemental
Taxe d'habitation	9.89 %	380 864 €	14.97 %	16.96 %
Taxe foncière bâtie	13.88 %	544 235 €	19.32 %	20.21 %
Taxe foncière non-bâtie	29.60 %	45 199 €	45.50 %	42.86 %
Compensation relais Taxe professionnelle		1 390 462 €		

Enfance : une politique à l'écoute des parents

Au sein de la commune, la politique pour l'enfance, à laquelle s'intègrent, bien entendu, les écoles, a toujours été un vecteur majeur dans nos choix. C'est ainsi qu'au fil des années, des équipements de qualité ont vu le jour et fonctionnent au profit des enfants et des parents.

Les garderies municipales ont été les premières pierres de cette volonté au service de l'enfance, en 1978 à Pont-de-Buis et 1996 à Quimerc'h. Depuis, elles sont développées avec l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), pour le mercredi et les petites vacances scolaires. Le centre aéré d'été à Logonna, est, quant à lui, très ancien. A son origine dans les années 70, il occupait le Champ de tir et Logonna, avec l'apport des comités des entreprises SNPE et Matra, devenues Nobelsport et Novatech. Désormais, il est basé sur un seul site, celui de Logonna. Côté adolescents, le foyer des jeunes installé à l'Espace Mitterrand est vite devenu une évidence très fréquentée.

Bientôt, un autre chapitre va compléter cet ensemble de structures : la Maison de l'Enfance, de la Famille et de l'Emploi sur l'ancien terrain du patronage. Un projet ambitieux qui ouvre sur la crèche, la halte-garderie, le Relais des Assistantes Maternelles, les services de la petite enfance.

Pour tous ses services dédiés à l'enfance et l'adolescence, la même priorité attentive : répondre au besoin des parents, ouvrir les jeunes à des activités sportives et culturelles, aider à leur autonomie et à leur devenir citoyen, bien vivre la collectivité… Le tout, en respectant des fourchettes financières accessibles à tous. Il est bon de savoir que, bon an mal an, la municipalité prend à sa charge chaque année un budget de 100 000 € pour ses jeunes. Un effort conséquent, sans parler des investissements, pour une localité de notre taille ! Tour d'horizon des modules de cette politique.

> Les garderies et l'accueil de loisirs

Les garderies sont, avec le centre aéré, une des plus anciennes structures municipales au service de l'enfance sur la commune. Elle permet aux parents, en fonction de leurs horaires de travail, de disposer d'un endroit chaleureux et accueillant pour garder leurs petites têtes blondes. Avant et après l'école, les enfants sont pris en main par une équipe éducative compétente et à l'écoute de leurs besoins. Goûter, activités ludiques, jeux pédagogiques sont proposés dans des locaux adaptés et joyeux. Proche des écoles, il permet un pédibus rapide vers le lieu et inversement. Les enfants, dans cet univers récréatif, sont heureux, découvrent des copains, des centres d'intérêt nouveaux et une aide aux devoirs appréciable. Deux sites pour le service : Pont-de-Buis et Quimerc'h.

Cet accueil fonctionne de 7 h à 9 h et 16 h 30 à 18 h 30. Il est possible d'y laisser un enfant pour un quart d'heure, une demi-heure, une heure… Suivant la nécessité des parents.

Accueil de loisirs : des vacances à la carte

L'Accueil de loisirs (ALSH), est lui plus vaste dans son organisation. Il reçoit les enfants, âgés de 3 à 12 ans, dans un contexte plus conséquent en temps. Sur les mercredis et congés scolaires, toute l'année.

Toujours le même souci de qualité dans l'accueil et les animations, d'où l'importance pour les parents de bien prévoir les jours de présence de leurs enfants. Ceci afin d'optimiser l'organisation des sorties collectives avec transports et des intervenants extérieurs. Les locaux, au nombre de trois, sont affectés par tranche d'âge pour un fonctionnement très homogène et harmonieux. Des moyens sont à la disposition des enfants : jeux de société, jouets, matériel sportif à la halle des sports…

Un état d'esprit tonique, créatif et d'ouverture donne vie au lieu et ouvre à de très belles animations. Comme la chasse à l'œuf du Champ de tir, la rencontre avec des artistes Palestiniens, les rencontres avec les anciens, le cinéma, les expositions, l'atelier cirque… un vrai havre de bonheur pour les gamins.

De 7 h à 18 h 30.

> Le centre aéré ou le bel été que voilà !

Le centre aéré remonte aux années 70 et a connu une fréquentation impressionnante durant ces années avec des effectifs pouvant atteindre les 340 enfants ! Une période où les deux entreprises majeures de la commune, SNPE et Matra, étaient très impliquées par le biais de leurs comités d'entreprises. Le Champ de tir et Logonna étaient les deux sites d'accueil. Au fil du temps et des besoins, le centre s'est recentré sur la base de Logonna-Quimerc'h où des travaux importants (dont la salle multifonctions) ont été réalisés pour le service. Sur ce site superbe, agréable et champêtre, une centaine d'enfants passe un mois de juillet fabuleux. Une équipe d'animation, constituée plusieurs semaines auparavant, gère au quotidien cette bande d'heureux colons qui apprennent à s'épanouir, à être autonomes, sociables, créatifs et acteurs. Sur un thème défini par l'équipe, jeux, projets ludiques et culturels, chansons, sorties plages, randonnées, sport et autres illuminent leurs journées. De plus, des mini-camps d'une semaine sont proposés aux plus âgés, avec activités sportives mer ou équestre. Trois ou quatre semaines de bonheur, où chaque enfant trouve aisément sa place et son rôle. Vraiment un plus plein de ressources positives pour tous !

De 9 h à 17 h 30. Un accueil par tranches d'âges : 3 à 5 ans, 6 à 8 ans et 9 à 14 ans.

> Le foyer des jeunes : se retrouver autour de projets

Pour les jeunes de 12 à 17 ans, le foyer des jeunes, qui a succédé à l'association des Insolents, est un endroit de retrouvailles bon enfant où naissent de beaux projets. Géré par un bureau, sous tutelle d'un adulte, avec un contrat qui fixe les règles, ce collectif offre un temps de vie commune les mercredis, samedis et vacances scolaires. Dans un esprit relationnel, ils participent à diverses animations et sont eux-mêmes acteurs et moteurs de projets. Lavages de voitures, ventes de viennoiseries et de friandises, soirée tapas au cabaret local… Des initiatives qui permettent de financer à moindre coût des séjours tels Disney ou Astérix. Mais cet espace de rencontre est aussi un excellent apprentissage de l'autonomie, de l'écoute, de la responsabilisation… Deux salles équipées sont mises à leur disposition par la municipalité, avec des moyens éducatifs (jeux, multimédia, matériel de sport) et du personnel qualifié.

De 13 h 30 à 17 h 30.

Le Champ de tir

Aujourd'hui lieu de promenade et de loisirs, le Champ de tir était utilisé pour effectuer des essais sur la poudre. Les tirs permettaient de tester la qualité de celle-ci : elle devait donner la pression et la vitesse voulue.

Abri

1 - La construction du Champ de tir

Pendant le dernier tiers du XIXe siècle, la poudrerie du Pont-de-Buis a connu une phase de réaménagement et de développement justifiée par les progrès de fabrication des poudres et le contexte historique*. « L'ancienne poudrerie », ainsi nommée dans les documents d'archives de l'entreprise, devient trop vétuste et trop petite.

Bâtiments, usines, zones d'essais, de stockage, bureaux sont construits dans les zones de Stanguéonic en Quimerc'h principalement. Un premier champ de tir à canon est construit en 1874-1875 près de la sècherie. C'est un polygone d'une longueur d'environ 150 mètres sur lequel les constructions relatives au champ de tir sont installées.

Couloir de tir

En 1880, le ministère de la guerre émet le vœu qu'un véritable champ de tir à canon soit créé à la poudrerie du Pont-de-Buis.

Le choix du lieu se fixe sur un terrain situé en Saint-Ségal, sur un plateau isolé des habitations et en même temps facilement accessible de la poudrerie par la route nationale.

Le projet est monté sur l'exemple du champ de tir de la poudrerie de Sevran avec comme contrainte principale le contrôle des ondes sonores de tir. Les parties constitutives du champ de tir sont les suivantes : plates-formes, couloir de tir, chambres à sable, casemates et maison de gardien.

Dès l'acquisition des terrains (18 décembre 1881), l'approbation du projet par le ministère de la guerre, les travaux sont effectués. Dans un premier temps, sont construits les plates-formes, le couloir de tir, un hangar, les chambres à sable, les casemates, un bâtiment pour les appareils de mesure ainsi que le logement du gardien. Dans un second temps sont construits les plates-formes de tir, les installations pour l'écoulement des eaux, les toitures des chambres à sable.

Le chantier est rapidement arrêté, la nature du sol rendant les travaux un peu plus compliqués. Les sondages préalables ont relevé une large bande calcaire rendant instable toute fondation. La recherche de solutions à ce problème ralentit les travaux et en augmente le coût.

Parallèlement, des plantations d'arbres sont réalisées dans tout le champ de tir afin d'atténuer les effets des tirs. Dans les zones marécageuses, sont plantés des peupliers, ormes, saules et aunes. Dans les endroits secs, le sol étant de bonne qualité, toutes les essences d'arbres peuvent se développer.

En juillet 1883, les travaux sont quasiment terminés et les essais de tirs peuvent commencer avec les canons de la poudrerie.

Pour sécuriser la zone, surtout au moment des tirs et prévenir les riverains, un mât est installé au point culminant du Champ de tir. Il est visible de n'importe quel point de la région lors des essais.

Enfin, une clôture est construite tout autour de la zone à la fin des travaux.

En 1885, une ligne téléphonique est installée. Elle permet ainsi de communiquer entre la salle du chronographe du tir, située dans la maison de gardien, la plate-forme des bouches à feu et les casemates situés à environ 200 mètres les uns des autres.

Quelques années plus tard, en 1887 précisément, une décision ministérielle impose que les explosifs à l'état sec du Moulin Blanc soient stockés à la poudrerie du Pont-de-Buis.

Le champ de tir est choisi en raison de son isolement. En effet les matières concernées sont instables et dangereuses (dynamite, coton-poudre, hydronitrocellulose). Pour stocker ces barils et caisses, la poudrerie aménage des guérites légères, en bois, sur un massif de maçonnerie. Ces six guérites sont construites au côté opposé à la route de Saint-Ségal par rapport à la ligne de tir, en deux lignes parallèles au chemin d'accès et écartées les unes des autres de 20 mètres.

Casemate

** La guerre de 1870.*

> La quinzaine littéraire

Pour la troisième année consécutive, la médiathèque a participé à la quinzaine littéraire organisée au niveau national.

Cette année l'exposition accueillie avait pour thème «Les fables de la Fontaine» illustrées par un artiste africain. La quinzaine littéraire s'est terminée par un repas Kig ar farz animé à Logonna Quimerc'h le dimanche 21 mars.

La troupe de danse Awana Pacifica a fait voyager le public, tout au long du repas, à travers la Nouvelle Calédonie… Le concert plus poétique d'Oktopus Kafé a tranquillement clôturé cette journée.

> La soirée cabaret

Le samedi 10 avril, l'espace François Mitterrand s'est mis aux couleurs du Brésil pour la 7e édition du cabaret.

Une centaine de personnes ont pu apprécier la générosité de « Pedrao do Maranhao » venu conter et chanter son pays d'origine.

En première partie, le groupe OS Bahia a su également faire partager son amour pour le Brésil.

Une soirée pleine de couleurs et de gaîté !!

Merci encore aux bénévoles, jeunes et sportifs, qui ont œuvré pour cette soirée…

>Tréteaux chantants

L'Espace Mitterrand a accueilli pour la première fois les Tréteaux Chantants, concours de chants pour les aînés le 29 avril dernier.

Durant toute l'après midi, les chanteurs amateurs de la communauté de communes de l'Aulne Maritime ont concouru pour se qualifier à la grande finale qui aura lieu le 1er décembre 2010 à Brest.

Félicitation à Marc Le Diouris, vainqueur de la sélection grâce à son interprétation des « Nomades » de Jean Ferrat. Félicitations aussi à tous les autres participants qui nous ont fait passer un moment très convivial.

> Pascal Moguérou

Mercredi 2 juin, Pascal Moguérou, l'illustrateur du merveilleux, est venu à la Médiathèque présenter son travail.

Parmi le public, les élèves du Lycée Professionnel dont le travail en arts plastiques concernait les fées, elfes, lutins et autres korrigans et était exposé à la médiathèque.

Jolie rencontre : pendant près de deux heures, Pascal Moguérou et les élèves ont échangé sur le travail d'illustrateur, le monde de la bande dessinée, l'imaginaire… notamment celtique.

Informations pratiques

> Mairie

Esplanade du Général de Gaulle
02 98 73 04 38
Accueil-mairie@pontdebuislesquimerch.fr
www.pontdebuislesquimerch.fr
Ouverture du lundi au jeudi
8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17h30
Vendredi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h
Samedi 8 h 30 - 12 h

> Mairie annexe

Rue Albert Louppe
02 98 26 91 80
Accueil-mairie@pontdebuislesquimerch.fr
Ouverture mardi et samedi 10 h - 12 h

> Service animation

Espace François Mitterrand
02 98 81 34 82
Pont-de-buis-les-quimerch-animation@wanadoo.fr
Ouverture du lundi au jeudi
9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 18h
Vendredi 9 h - 12 h30 et 13 h 30 - 17 h

> Espace jeunes

Espace François Mitterrand
02 98 81 34 82
Pont-de-buis-les-quimerch-animation@wanadoo.fr
Ouverture mercredis et vacances scolaires

> Médiathèque municipale

Rue Albert Louppe

Administration
02 98 81 34 82
Pont-de-buis-les-quimerch-animation@wanadoo.fr

Médiathèque
02 98 26 94 83
Mediatheque.pdblq@orange.fr

Ouverture mardi et vendredi 16 h 30 - 18 h
Mercredi 10 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h
Samedi 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30

> Garderies et Accueil de Loisirs

Direction
02 98 81 34 82
Pont-de-buis-les-quimerch-animation@wanadoo.fr

Garderie de Pont de Buis
Rue des écoles
02 98 73 16 70
Ouverture 7 h - 9 h et 16 h 30 - 18 h 30

Garderie de Quimerc'h
Rue Albert Louppe
02 98 26 94 53
Ouverture 7 h 30 - 9 h 16 h 30 - 18 h 30

Ouverture accueil de loisirs 7 h - 18 h 30